Zone humide n°126

Nom de la zone humide : Ripisylve sur ruisseaux temporaires en contexte agricole en amont de St-Martin-de-Londres

Commune : MAS-DE-LONDRES - Les Londres (7)

Visite : entité visitée (observations de terrain disponibles)

Superficie : 10.25 hectares

Commentaire :

Typologie : Ripisylve (1)

Sol caractéristique des zones humides : non

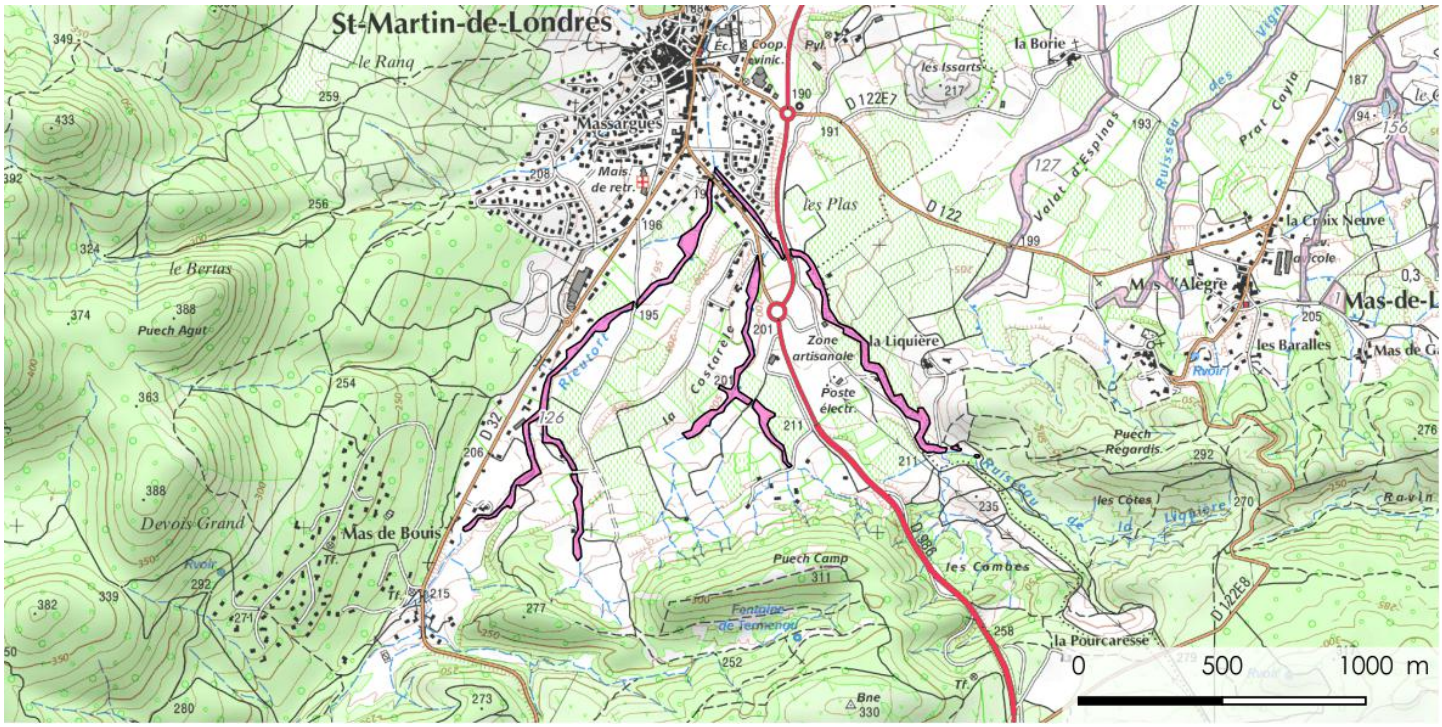
Habitat caractéristique des zones humides : oui

Etat global de la zone humide : non renseigné

Note globale des fonctions : Modéré

Note globale des pressions : Modéré

Priorisation d'intervention de la collectivité publique : Modéré



Zone humide n°126

Enjeux pour les fonctions des zones humides :

Fonction hydraulique/hydrologique :

E1 : Fonction observée (lit mineur non incisé et absence de berges abruptes)
E2 : Non concerné (submersion constatée, selon la couche TRI_BEZI_INONDABLE)
E3 : Fonction assurée (zone humide incluse dans une zone inondable selon l'Atlas des Zones Inondables)
E4 : Fonction observée (végétation arborée dense - dissipation de l'énergie de crue)
E5 : Fonction assurée (zone humide située en amont de bassin versant, sur des cours d'eau de classe 5 ou 6 selon la BD CARTHAGE)
E6 : Non observé (traces d'hydromorphie dans les 50 cm - soutien d'étiage)
E7 : Fonction assurée (zone humide incluse dans un secteur répertoré d'érosion ou d'atterrissement)
E16 : Non concerné (zone humide dans une zon d'expansion de crues - ZEC)

Fonction physique/biogéochimique :

E8 : Fonction observée (végétation participant à l'épuration)
E9 : Non concerné (présence d'horizon histique selon la BD SOL-LR)
E10 : Fonction assurée (qualité du contexte piscicole jugé Bon à Très bon selon le SANDRE)

Fonction biologique/écologique :

E11 : Non observé (état des masses d'eau superficielles - carto)
E12 : Fonction assurée (intersection avec segment de classement de continuité écologique - liste 1)
E13 : Non concerné (intersection avec une ZNIEFF)
E14 : Non concerné (présence d'espèces végétales à enjeu local de conservation notable)
E15 : Non concerné (présence d'espèces animales à enjeu local de conservation notable)

Critères de pondération de la note des enjeux :

ECP1 : x 2 (surface > 1 ha)
ECP2 : x 1 (continuité géographique)
ECP3 : x 1,5 (dans un pe?rime?tre de protection e?loigné)
Pressions sur les zones humides :
Pressions liées à l'agriculture :
P1 : Non observé (présence de canaux et fossés)
P2 : Fonction observée (présence de terres labourées à proximité)
P3 : Non observé (dégradation par le bétail)
P4 : Non observé (entretien mécanique dégradant)
P5 : Non observé (pompage ou irrigation à proximité)
P6 : Non observé (présence d'un plan d'eau bordant la zone humide)
P7 : Pression identifiée (proximité de cultures à fort usage de produits phytosanitaires et intrants selon le RGP)
P19 : Non concerné (pression agricole supérieure à la valeur 1.34 selon la carte dédiée)

Pressions liées aux infrastructures et à l'urbanisation :

P10 : Non observé (route, gazoduc, voie ferrée…)
P11 : Pression identifiée (pression agricole supérieure à la valeur 1.34 selon la carte dédiée)
P12 : Fonction observée (captage AEP à proximité)
P13 : Non concerné (proximité d'un captage AEP superciciel en amont - qui prélève une certaine quantité d'eau)
P14 : Non observé (remblais ou décharges sauvages)
P15 : Fonction observée (pollution organique ou chimique)
P17 : Non observé (cours d'eau canalisé)
P18 : Fonction observée (présence d'un ouvrage dans la zone humide)

Pressions liées à un désordre écologique ou aux usages :

P8 : Non observé (dégradation par les sports mécaniques)
P9 : Fonction observée (dégradation liée à des accès pour les loisirs)
P16 : Pression identifiée (présence d'espèces végétales invasives perturbant le bon fonctionnement des écosystèmes)

Critères de pondération de la note des pressions :

PCP1 : x 1 (zonage du PLU non connu)
PCP2 : x 1,5 (STEP située entre 100 m et 1 km à l'amont de la zone humide)
PCP3 : x 1 (niveau global des pressions faible)

Zone humide n°126



Vers le Rieutort, le 17/05/2017 par Jérémy Cuvelier.



Confluence Rieutort et Costarèle, le 17/05/2017 par Jérémy Cuvelier.

Zone humide n°126

Pédologie :

Id	Type de sol	Sondage	Hydromorphie	Nappe	Commentaire
29	Colluviosol	Négatif	0	0	pâture à chevaux
30	Fluviosol	Négatif	0	0	friche post-culturale, reconquête par les Frênes
31	Fluviosol	Négatif	0	0	
52	Colluviosol	Négatif	0	0	

Les espèces à enjeu patrimonial sont indiquées en gras, avec les éléments d'information suivants :
- An.1 : espèce inscrite à l'annexe 1 de la Directive européenne 79/409 dite directive oiseaux,
- An.2 et An.4 : espèce inscrite à l'annexe 2 ou l'annexe 4 de la directive européenne 92/43 dite directive habitats-faune-flore,
- F : espèce protégée en France,
- Znieff : espèce importante pour la désignation régionale des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Liste des espèces associées à la zone humide :

Flore :

Alisma lanceolatum With., 1796
Carex otrubae Podp., 1922
Carex riparia Curtis, 1783
Fraxinus angustifolia Vahl, 1804
Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch, 1824
Juncus inflexus L., 1753
Lythrum salicaria L., 1753
Mentha suaveolens Ehrh., 1792
Populus nigra L., 1753
Rubus caesius L., 1753
Rumex conglomeratus Murray, 1770
Salix alba L., 1753
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972
Veronica anagallis-aquatica L., 1753

Faune :

Epidalea calamita (Laurenti, 1768) - An.4, F

Sources des observations :

Jean-Laurent Hentz (BE)